

LETTRE DE DANIEL COUTURE À L'ABBÉ LÉON BOILY

Lac-Etchemin, 20 mai 2005

Bonjour, Monsieur l'Abbé. Ici Daniel Couture, fils de Gérard et de Gilberte, frère de Gilles. Nous nous sommes connus et fréquentés alors que nous demeurions tous deux voisins du Centre de l'Armée de Marie, vous en face, moi voisin de droite, avec mes parents. Peut-être ne me remplacez-vous pas, mais moi je garde un souvenir très vif de vous, d'autant plus que vous êtes originaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean comme ma famille et que, surtout, je vous ai connu alors que j'étais un jeune et que vous m'aviez impressionné par votre assurance, votre vigueur, votre trempe!

Par une conjoncture en laquelle je vois clairement une volonté de la Providence, il m'a été donné de prendre connaissance de la lettre que vous adressiez à plusieurs Fils de Marie ce 13 mai dernier. Par respect et délicatesse, je ne qualifierai pas votre démarche, mais je vous mentionnerai que, contrairement aux sentiments auxquels vous vous attendiez de vos destinataires, tel que je vous connais, je n'ai été aucunement surpris par votre lettre.

Je me garde, Monsieur l'Abbé, de vous adresser la moindre attaque personnelle, malgré l'errance et l'indignité de vos propos. Mais je dois vous dire en toute honnêteté qu'il n'a pas échappé à ma jeunesse que votre attitude était marquée par l'incompréhension de tout de ce qui est **propre** à l'Oeuvre que le Ciel donne à ce temps qui est notre temps pour que le Seigneur de tous les peuples rassemble son troupeau sous sa seule houlette adorable.

Vous ne comprenez pas ce que signifie les «éléments nouveaux» que le Ciel propose à notre foi en intervenant par ses instruments et vous taxez d'hérésie. Même si vous étiez accidentellement dans le vrai – mais ce n'est pas le cas – le témoin que vous avez été serait quand même fautif en péchant par double ignorance. Nous avons parfois besoin de plus petit que soi et, moi qui suis moins que rien, je viens de vous présenter une vérité très importante pour votre âme intellectuelle et volitive. Vous avez jugé trop vite, vous avez cru pouvoir juger, alors que vous n'étiez pas en mesure de le faire. Ensuite, vous avez inventé en croyant trouver des choses, des erreurs, des fautes pour justifier votre jugement imprudent. Mesurez-vous le coefficient de difficulté pour juger adéquatement d'un mystère de salut? Quand Dieu agit, mesurez-vous la déformation exponentielle des choses qu'opère la moindre déviation d'une incompréhension de base? Ce n'est pas toujours facile, mais la moindre des prudences exige qu'on se fasse petit devant ce qui vient du Ciel.

Un mot sur ce que vous ne comprenez pas et qui n'est aucunement hérétique dans la vie et l'oeuvre de Marie-Paule: la totalité du mystère entourant «Vie d'Amour» – réincarnation, trinité-immaculée, co-rédemptrice, dame de tous les peuples – **appartient à Dieu**. À Dieu seul, cause des causes, à Dieu seul, cause première et finale, car l'objet de l'action divine à l'origine de ce mystère de splendeur de la co-rédemption est le Salut. Cela veut dire la rédemption, une recreation en vérité, qui s'accomplit maintenant par une phase décisive de régénération.

Certes, Mère Paul-Marie est en cause – aussi concrètement que l’est son interminable martyre – mais comme cause instrumentale s’accomplissant par un fiat renouvelé à ce que Dieu veut accomplir par, avec et en elle. Marie-Paule n’est ni à l’origine ni au terme des oeuvres connexes qu’elle a fondées. En vérité, elle ne se considère pas vraiment en être la fondatrice puisqu’il n’y a eu à cet égard de sa part aucune initiative personnelle, même si, docile au Seigneur, elle a effectivement fondé les cinq Oeuvres, à commencer par l’Armée de Marie en ce jour béni du 28 août 1971. Remarquez la différence entre votre attitude et celle de Mère Paul-Marie... À vous lire, on croirait que vous soutenez la lubie que vous avez assumé une «paternité» à l’égard de la Famille des Fils et Filles de Marie et que ce serait grâce à vous si «les vocations arrivaient en abondance»!!!

Monsieur l’Abbé, il y a dans les deux paragraphes qui précèdent tout ce qu’il faut pour comprendre que l’Oeuvre de la Communauté de la Dame de Tous les Peuples n’a rien d’hérétique. La différence entre Dieu et nous restera toujours infinie, peu importe notre degré de sainteté. Je veux souligner par là que, dans l’absolu, c’est Dieu seul qui agit pour sauver et que, pour cette raison, en définitive, la co-rédemptrice n’agit aucunement d’elle-même, si ce n’est qu’en disant oui à la volonté de Dieu. Marie-Paule est la servante du Seigneur, elle n’est «le maître» de personne, elle n’a aucune emprise sur personne.

À moins d’errance gravissime, personne dans l’Armée de Marie n’a jamais eu l’idée de prier Marie-Paule, de lui rendre un culte. D’où vient donc cette question pour «sonder votre fidélité à l’Église (...) DE QUI ET POUR QUI ÊTES-VOUS PRÊTRES»? Il y aurait donc dans votre esprit la possibilité qu’un Fils de Marie considère son sacerdoce comme DE ou POUR Marie-Paule.

Quelle insulte! Puisque Marie-Paule ne cesse de dire et redire et redire qu’elle n’est rien qu’une servante, un vrai rien. Les Fils de Marie, par je ne sais quelle folie, se considéraient prêtres DE RIEN et POUR RIEN?...

Mais qu’est-ce qui vous prend? On croirait que c’est par jalousie que vous poussez pareilles sottises? Vous ne nous reprocherez tout de même pas d’aimer Marie-Paule de tout notre coeur en ayant conscience de la puissance des mérites que ses grandes souffrances lui ont acquis? N’avez-vous pas éprouvé la clarté de son esprit, la dignité et la tendresse de son coeur en la côtoyant? Si tel n’est pas le cas, je me demande bien de quel mal vous souffrez?

Vous parlez de «mon rejet par Marie-Paule»... Je vous conseille fortement de vous amender en corrigeant l’erreur, car vous n’emporterez pas en paradis ce mensonge, Monsieur l’Abbé. Il est impossible que Marie-Paule vous ait rejeté. C’est vous qui avez claqué la porte! Cela supposerait-il que vous vous vengez parce qu’elle vous aurait offensé en n’opinant pas dans le même sens que vous? Si c’est le cas, c’est que vous vous êtes pris pour un autre..., en ce sens que vous n’étiez pas dans l’état d’avoir la grâce du discernement de ce qu’elle avait à faire. Marie-Paule a toujours eu un homme d’Église à qui obéir et elle n’a jamais désobéi à l’Église. Référez-vous à son directeur spirituel, Monseigneur Émery Kabongo...

Et vous en remettez. «Je fus rejeté, parce que j’ai refusé d’enseigner l’hérésie pour laquelle vous êtes condamnés actuellement.» Vous avez «refusé d’enseigner»! Quoi? Qui, quand,

comment vous a-t-on proposé ou imposé d'enseigner «l'hérésie»? Vous ne vous rendez donc pas compte de ce que vous dites. Vous avez été témoin, Monsieur l'Abbé, à ce titre la déformation des faits vous rend coupable de faux témoignage...

Quel tissu de faussetés en si peu de mots! Je ne vous lance pas la pierre, je vous dis simplement, en tout respect, qu'il serait temps de vous rendre compte que vous n'avez que des prétextes et des faussetés pour vous convaincre que vous avez gardé votre jugement!

Les Fils de Marie n'enseignent aucune hérésie. Affirmer n'est pas la même chose que prouver. Vous ne connaissez donc pas les circonstances rendant nuls tous les jugements négatifs à l'endroit de l'Oeuvre? Voyons, c'est tellement, tellement frappant. La Providence confond le monde dérobé par le Faux Esprit. Il est justement temps pour l'Église de rompre avec l'Esprit Faux du Monde. Vous ne vous êtes pas rendu compte qu'au grand jamais personne n'a amené le moindre élément d'un commencement de preuve au sujet des prétendues hérésies que contiendraient «Vie d'Amour» et les livres de Marc Bosquart? Condamner et argumenter ne sont pas synonymes de jugement droit et de conclusion valide.

Sur quelle pierre d'atteinte à votre personne avez-vous donc achoppé? Et c'est après avoir condensé en quelques mots une collection d'aberrations et d'offenses que vous prétendez pouvoir aider les Fils de Marie à agir de la bonne manière selon leur conscience! C'est une pitié, Monsieur l'Abbé, une pitié. Comment croire que vous pouvez faire la leçon aux Fils de Marie au sujet de leur fidélité à l'Église? Oublieriez-vous que l'Église vraie, l'Église catholique romaine fondée sur Pierre par Jésus-Christ est une **institution divine**? L'Église est d'abord divine. Or, ce n'est pas être fidèle à la vraie Église du Christ que de trahir les Oeuvres de la Trinité Divine et de la Mère de Dieu pour soi-disant obéir humblement aux hommes ou pour leur plaire. Tant de personnes en autorité se sont prononcées sur l'Oeuvre et sa fondatrice en titre se sont fourvoyées malhonnêtement! Humainement, c'est incompréhensible. Mais, pour le petit que je suis qui a eu la grâce insigne d'avoir été conduit à Dieu et à l'Église par cette Oeuvre, cela confirme simplement, une fois de plus, que les Voies de Dieu ne sont pas les nôtres et que plus ses Oeuvres sont grandes, plus les moyens qu'Il prend nous déconcertent.

Comprenez donc que c'est là, quand les Décrets divins ont été impérieusement arrêtés de manière à ce que vous pourriez compromettre l'Oeuvre de Dieu – le Salut des âmes – que vous devez «obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes».

À moins que ce soit pour vous récuser, je vous suggère le silence de la pauvreté d'esprit afin de pouvoir être en mesure de contempler, le moment venu, les Épiphanies triomphales du Coeur Immaculé de Marie.

J'implore votre bénédiction. Affection filiale «In unam, sanctam Ecclesiam».

Daniel Couture, Lac-Étchemin